

Next Blue Tech crée une trottinette marine pour l'industrie du tourisme

Fondée fin 2017, Next Blue Tech développe un nouveau moyen de locomotion en mer : la trottinette. Déjà proposé par nombre de professionnels du tourisme en Europe, l'engin convient aussi bien aux plus jeunes qu'aux plus âgés et ce, en toute saison.

Oubliez le paddle, le pédalo et le surf, la trottinette est la nouvelle manière de se déplacer en mer. C'est la promesse de Next Blue Tech, qui a imaginé un engin nommé BlueWay. La startup, dont le siège social se trouve à Aubagne (Bouches-du-Rhône), a cherché à mettre sur pied un « *moyen d'exploration respectueux à la fois de l'environnement et des usagers de la mer* ». Sa trottinette marine est volontairement bridée à une vitesse de 7 km/h. Présentée comme éco-responsable, cette dernière a recours à une motorisation électrique, « *silencieuse, sans émission et produisant un sillage discret* ». Si la machine se destine en priorité aux professionnels du tourisme, elle ne nécessite selon son concepteur « *aucun niveau technique ou physique grâce à une prise en main immédiate* ».

À tout âge et en toute saison

Créée en 2017 par Hubert Thomas, BlueWay s'adresse aux loueurs d'engins de loisirs nautiques, hôtels à proximité de plans d'eau et villages vacances, à qui

elle permet de générer une nouvelle proposition de valeur. Cette trottinette marine peut être utilisée de 5 à 85 ans : elle est particulièrement stable, du fait de la largeur de la planche sur laquelle l'utilisateur se dresse et du guidon auquel il se tient. « *Elle est également maniable, grâce à sa propulsion directionnelle réversible* », indique l'entreprise, qui précise que jusqu'à « *trois personnes peuvent monter en même temps, dans une limite de 150 kg* ». Next Blue Tech vante un produit « *sécurisant car insubmersible* », qui utilise des batteries étanches et une hélice carénée. Facile à transporter, du fait de roues clipsables, l'engin peut être aisément entreposé : son guidon est pliable, limitant l'encombrement.

À lire aussi

Le vélo électrique, une opportunité pour l'avenir de l'industrie française

D'une résistance similaire au kayak ou bien au pédalo, BlueWay affiche une autonomie de 7 heures. Ce qui lui permet, à en croire son concepteur, d'« *enchaîner les locations toute la journée, sans manipulation ou interruption* ». L'appareil, qui se veut durable, est vendu par Next Blue Tech au prix de 7 000 euros hors taxes. La jeune pousse avance que le produit se rapprochant le plus du sien est le paddle électrique – tel que l'e-motion de son homologue Coasto, dont le site affiche une autonomie moindre (une heure et demie). « *Quatre aspects nous permettent notamment de nous différencier : l'accessibilité à tous les publics, le fait qu'un encadrement ne soit pas nécessaire lors de la pratique, la possibilité d'évoluer dans une plage météo large et le fait qu'il s'agisse d'un loisir à l'opposé des sensations fortes.* » Quelques dizaines d'établissements proposent l'activité, en France (dans une vingtaine de départements à date, aussi bien en métropole qu'en Outre-mer) comme à l'étranger (dans une poignée de pays européens, mais également en Égypte et aux Émirats arabes unis).